

CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 juin 2023 à 9 heures

ORDRE DU JOUR

- ⇒ **Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2023**
- ⇒ **Compte-rendu d'activité de la Directrice générale**
- ⇒ **Convention cadre entre le Conseil Départemental de l'Yonne et DOMANYS**
- ⇒ **Groupe IDELIANS**
 - ◆ Liste des marchés notifiés
 - ◆ Rapport d'activité 2022 du Groupe IDELIANS
- ⇒ **Gestion financière et comptable**
 - ◆ Placement et gestion de trésorerie
 - ◆ Autorisation d'emprunts
- ⇒ **Gestion patrimoniale**
 - ◆ Ventes d'éléments du patrimoine – *Délibérations communiquées sur demande au Siège Social*
- ⇒ **Gestion locative**
 - ◆ Projet de convention avec la SAFER pour la mise à disposition d'une parcelle de terrain à Nailly
 - ◆ Convention de partenariat avec l'ALEFPA
 - ◆ Décote de loyers (grands logements en étage élevé)
 - ◆ Suppression d'un garage à PRECY LE SEC
 - ◆ Convention de passage avec le SDEY à SALIGNY
 - ◆ Adaptation des conditions de location rue Thomas Ancel à AUXERRE
 - ◆ Optimisation de la relocation – impact sur les CAL et sur le règlement intérieur des CAL
- ⇒ **Gestion des moyens**
 - ◆ Part variable de la Directrice générale - *Délibération communiquée sur demande au Siège Social*
 - ◆ Revalorisation de la part forfaitaire de la Directrice générale - *Délibération communiquée sur demande au Siège Social*
- ⇒ **Questions diverses**
 - ◆ Bilan politique de la ville 2022
 - ◆ Bilan de la concertation locative 2022
 - ◆ Signature d'un avenant sur le contrat avec la LPO
 - ◆ Signature de la charte des entreprises AuxR_GreenLab.
 - ◆ Convention de partenariat avec le Secours Populaire

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.1.01 - GESTION INSTITUTIONNELLE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2023

Patrick GENDRAUD, Président, demande aux membres du Conseil d'Administration s'ils ont des observations à formuler concernant le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2023 qui a été adressé aux membres du Conseil d'Administration préalablement à la réunion (*joint en annexe*).

Aucune observation n'est formulée.

Les Administrateurs, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2023.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domanys** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.2 – COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE LA DIRECTRICE GENERALE

Karine LASCOLS, Directrice générale, présente son compte-rendu d'activité pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 31 mai 2023 (joint à la présente délibération).

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domanys** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.3 – CONVENTION CADRE ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'YONNE ET DOMANYS

Patrick GENDRAUD, Président, explique aux Administrateurs que la politique du logement et de l'habitat tient un rôle particulier parmi les politiques de développement territorial car elle contribue, en interaction avec d'autres politiques publiques (transports, santé, numérique, emploi) à l'aménagement du territoire et à la réponse aux besoins sociaux des habitants.

A cet effet et même si la loi NOTRe (2015) ne confère pas aux Départements de compétences exclusives ou partagées en la matière, le Département de l'Yonne demeure, au titre de ses ambitions en matière d'attractivité territoriale, de santé, d'insertion ou de solidarités, l'un des interlocuteurs privilégiés de l'Etat et des collectivités territoriales, lorsqu'il s'agit de soutenir le déploiement d'une offre Habitat justement positionné au plan de l'équité territoriale et de la qualité des prestations proposées.

Domany, fort de ses 17 650 locataires et de ses 8 789 logements, 1^{er} bailleur social de l'Yonne, engagé depuis plusieurs années sur des actions en matière d'attractivité des territoires, d'accompagnement des publics fragiles, de développement durable, de réduction de la facture énergétique en complément de ses missions de bailleur social, contribue pleinement à l'atteinte des objectifs portés par le Conseil Départemental de l'Yonne, sa collectivité de rattachement, en matière de politique de l'habitat sur l'ensemble de son territoire.

Domany et le Département souhaitent ainsi répondre concomitamment aux enjeux identifiés pour le territoire icaunais, à court, moyen et long terme : vieillissement de la population, persistances des fragilités sociales et économiques, lutte contre les problématiques de démographie médicale, prévention des déséquilibres territoriaux, impératif de la performance carbone et de la sobriété énergétique,

Cette contractualisation permettra d'installer un mode de relation plus partenarial entre le Département et Domany ainsi qu'un mode de gouvernance ad hoc pour valoriser à plein ce potentiel au service de la politique territoriale départementale.

Elle permettra par ailleurs très concrètement au Département de s'assurer du déploiement d'une offre Habitat adaptée aux territoires et à ces habitants, en contribuant activement, dans le cadre de la présente convention et des instances ad hoc préalablement existantes (Commissions d'attribution, Conseil d'Administration, ...), à la planification de l'offre et en exerçant un droit de réservation sur les logements dont la rénovation a été co-financée par le Département.

A cette fin, 5 axes de travail sont proposés ainsi qu'un financement pluriannuel gradué, correspondant aux dits axes et à des programmes d'intervention conjoints, et s'élevant pour la période 2023-2025 à un montant de 1 140 000 €.

- **Axe 1** : Garantir et accompagner l'accès et le maintien dans le logement des publics fragiles et préserver, en la matière, les équilibres territoriaux ;
- **Axe 2** : Promouvoir l'inclusion dans l'emploi des bénéficiaires du RSA et des personnes porteuses de handicap (25 logements rénovés et labellisés « Emploi – Mobilité CD 89 ») ;
- **Axe 3** : Déployer une offre adaptée aux situations de monoparentalité et/ou de violences faites aux femmes (30 logements rénovés et adaptés à l'accueil de femmes victimes de violences et/ou en situation de monoparentalité) ;

- **Axe 4** : Développer une offre de logements adaptée aux personnes âgées ou en situation de handicap (45 logements transformés en habitats inclusifs adaptés aux seniors et labellisés par le Conseil Départemental de l'Yonne) ;
- **Axe 5** : Mener des opérations de réhabilitations énergétiques, de constructions durables et développer les énergies renouvelables et décarbonées (360 logements rénovés et conjointement labellisés par le Conseil Départemental et Domanys).

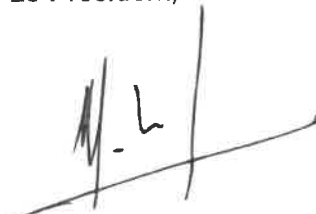
Dans le cadre de cette convention (jointe en annexe à la présente délibération) et sous réserve des conventions d'application et des bilans d'exécution, le Conseil Départemental de l'Yonne versera à Domanys une subvention répartie comme suit :

- 200 000 € en 2023
- 380 000 € en 2024
- 560 000 € en 2025

Pour information, cette convention sera soumise au vote de l'Assemblée Départementale qui se tiendra le 22 juin 2023.

Les Administrateurs, à l'unanimité, autorisent la Directrice générale à signer la convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 ainsi que tous les documents afférents (y compris les conventions d'application et les avenants).

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

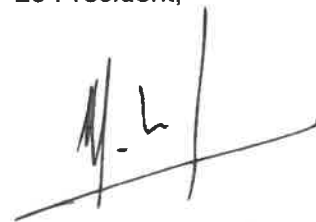
- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.4.01 – GROUPE IDELIANS – LISTE DES MARCHES ET ACTES NOTIFIES

Karine LASCOLS, Directrice générale, présente la liste des marchés et actes en 2022 pour le compte de Domanys par la Direction des Achats Mutualisés du groupe IDELIANS (jointes en annexe à la délibération).

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

**DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.4.02 – GROUPE IDELIANS – RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DU GROUPE IDELIANS

Karine LASCOLS, Directrice générale, présente le rapport d'activité 2022 du Groupe IDELIANS (joint en annexe à la présente délibération).

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domanys** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTELLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.5.01 – GESTION FINANCIERE – PLACEMENT ET GESTION DE TRESORERIE AU 31 MAI 2023

Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, présente les placements et la gestion de trésorerie au 31 mai 2023.

Trésorerie (obligation légale art. R 421-18 du CCH)

Les disponibilités, au 31 mai 2023, s'élèvent à 25 285 818.19 € et se décomposent de la manière suivante :

- ◆ 79.10 % sur des Comptes à Terme
- ◆ 20.53 % sur les Livrets A Caisse d'Épargne et La Banque Postale ;
- ◆ 0.33 % sur les comptes de dépôt
- ◆ 0.04 % en SICAV monétaire

Placements en cours (obligation légale art. R 421-18 du CCH)

- ◆ Solde des Livrets A au 31 mai 2023 : 5 190 587.01 €
- ◆ Solde des Comptes à Termes au 31 mai 2023 : 20 000 000 €

Mouvement sur les placements en comptes à terme depuis le 28/02/2023 :

- Clôture CAT Banque Populaire de 5 000 000 € à 2.15 % le 3/04/2023
- Clôture CAT My Money Bank de 5 000 000 € à 3.60 % le 23/04/2023
- Souscription de 8 000 000 € CAT Caisse d'Épargne 10 ans à 4.00 %
- Souscription de 5 000 000 € CAT Caisse d'Épargne 10 ans à 3.90 %
- Souscription de 4 000 000 € CAT Société Générale 10 ans à 4.40 %
- Souscription de 3 000 000 € CAT Banque Populaire 1 an à 3.80 %

Les produits financiers attendus sur 2023 s'élèvent à 600 000 €, soit 147 000 € de plus que le budget 2023.

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.5.02 – GESTION FINANCIERE – AUTORISATION D'EMPRUNTS – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – PRETS PLUS, PLAI, ECO PRET ET PRET PAM

Hélène GAUTHERON (Directrice Finances) propose la réalisation des prêts suivants :

◆ Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 2 421 000 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement d'une opération de construction de 23 logements situés rue du Viaduc à Auxerre, composé de quatre Lignes du Prêt dont les caractéristiques sont les suivantes.

Ligne du Prêt : Prêt PLUS Foncier

Montant : 677 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 50 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.60 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires

Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

Ligne du Prêt : Prêt PLUS

Montant : 1 000 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 40 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.60 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires

Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

Ligne du Prêt : Prêt PLAI Foncier

Montant : 344 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 50 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat – 0.2 %
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires

Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

Ligne du Prêt : Prêt PLAI

Montant : 400 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 40 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat – 0.2 %
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires

Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

◆ Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 3 850 000 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la réhabilitation de 102 logements à Migennes rue Semard et rue Riglet, composé de deux Lignes du Prêt dont les caractéristiques sont les suivantes.

Ligne du Prêt : Eco Prêt

Montant : 2 040 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 20 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat - 0.45 %
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires

Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

Ligne du Prêt : Prêt PAM

Montant : 1 810 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 25 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.60 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires

Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

◆ Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 1 800 000 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation de 56 logements à St Julien du Sault rue de la Croix Robert, composé de deux Lignes du Prêt dont les caractéristiques sont les suivantes.

Ligne du Prêt : Eco Prêt

Montant : 1 036 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 15 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat - 0.75 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires

Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50 % (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

Ligne du Prêt : Prêt PAM

Montant : 764 000 €

Durée totale de la Ligne du prêt : 25 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.60 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

Typologie Gissler : 1A

Profil d'amortissement : Echéances et intérêts prioritaires


Modalité de révision : Double révisabilité limitée

Taux de progressivité de l'échéance : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.

Les Administrateurs, à l'unanimité, autorisent la Directrice générale ou les cadres de l'organisme auxquels elle a pu donner délégation à signer les contrats de Prêt réglant les conditions de ces contrats et les demandes de réalisation de fonds et à réaliser tous les actes de gestion utiles y afférent.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.7.01 – GESTION LOCATIVE – PROJET DE CONVENTION AVEC LA SAFER

Marylise HUS, Directrice Services Clients, rappelle que DOMANYS est propriétaire d'un terrain situé à NAILLY - Les Bourbiers, d'une surface de 35 274 m², qui faisait l'objet d'une convention avec la SAFER, qui a pris fin le 30 septembre 2019.

L'EARL Ferme des Glaciers (située à SAINT-MARTIN DU TERTRE) louait le terrain via la SAFER qui, après deux campagnes de six ans, devait respecter un délai de carence.

C'est pourquoi le 6 décembre 2019, un commodat a été signé avec l'EARL Ferme des Glaciers qui souhaitait louer ledit terrain directement à DOMANYS pour une durée de trois ans.

Il était stipulé dans le commodat que, à l'expiration de la période de trois ans, une nouvelle convention (annexe E) serait signée avec la SAFER.

Le loyer annuel sera de 280 €, payable par la SAFER chaque année le 31 décembre, la première échéance étant fixée au 31 décembre 2024.

Les Administrateurs, à l'unanimité, autorisent la signature de la convention avec la SAFER (jointe en annexe) pour une durée de six campagnes, qui commencera à courir le 1^{er} septembre 2023 pour se terminer le 31 août 2029.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTELLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.7.02 – GESTION LOCATIVE – CONVENTION AVEC L’ALEFPA

Marylise HUS, Directrice Services Clients, rappelle que lors du Conseil d’Administration du 28 mars 2023, les membres du Conseil ont autorisé la signature de l’avenant n°1 à la convention avec l’ALEFPA, pour loger des jeunes accompagnés sur la commune de Sens.

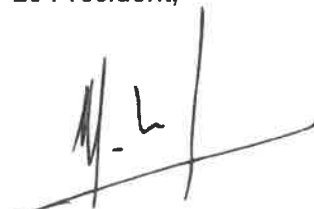
Or, après plusieurs échanges avec les services de l’ALEFPA, il convient de signer une nouvelle convention car l’objectif de location est différent.

En effet, les studios seront loués directement aux jeunes qui arrivent en sortie des dispositifs ALEFPA (selon les conditions règlementaires pour toute location dite « classique »).

Les services de l’ALEFPA assurent toutefois un suivi sur le temps restant de prise en charge du jeune et la convention de partenariat permettra de cadrer cet accompagnement.

Les Administrateurs, à l’unanimité, autorisent la signature de la convention avec l’ALEFPA (jointe en annexe à la présente délibération).

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.7.03 – GESTION LOCATIVE – DECOTES DE LOYERS POUR LES GRANDS LOGEMENTS EN ETAGES ELEVES

Marylise HUS, Directrice Services Clients, rappelle que le Conseil d'Administration du 18 octobre 2022 a autorisé la pérennisation d'un principe de décote de loyers pouvant aller jusqu'à 35 % du loyer brut (loyer hors charges), sur les communes présentant un taux de vacance supérieur à 3.5 %, pour des logements de typologie 3 bis, 4, 5 et 6 (logements situés à partir du 3^{ème} étage).

Pour votre complète information, ce dispositif a été utilisé une fois depuis octobre 2022.

Les Administrateurs, à l'unanimité, autorisent la modification du taux de vacance pour le porter à 2 % au lieu de 3.5 % ; à l'identique de la délibération de portée générale qui a été modifiée en ce sens lors du Conseil d'Administration du 28 mars 2023.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.7.04 – GESTION LOCATIVE – SUPPRESSION DE LA FACTURATION D'UN GARAGE A PRECY LE SEC

Marylise HUS, Directrice Services Clients, rappelle que Domanys possède à PRECY LE SEC, Place de l'Eglise, 7 appartements/maisons et granges louées à usage de garages.

Le logement 1 et le logement 2 se partagent une grange qui est facturée mensuellement à hauteur de 37.62 € pour le logement 1 et 47.02 € pour le logement 2.

Pour information, le logement 2 a été vacant du 07/08/2018 au 14/05/2023.

Les véhicules d'aujourd'hui étant de plus en plus imposants, le stationnement de deux véhicules n'est plus possible dans la grange en raison notamment de la taille de la porte de la grange et de la surface de la grange.

En conséquence, il convient de supprimer l'usage du garage pour le logement 2 et donc de supprimer la facturation du loyer et cela de façon pérenne. Sur ce point, le locataire concerné nous a donné son accord sans réserve et stationnera donc son véhicule dans un autre endroit.

Les Administrateurs, à l'unanimité, autorisent la suppression de ce garage et la facturation inhérente de 47.02 € par mois pour le logement 2 à compter du 1^{er} juillet 2023.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.7.05 – GESTION LOCATIVE – CONVENTION DE PASSAGE AVEC LE SDEY A SALIGNY

Patrick GENDRAUD, Président, explique que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) propose de signer une convention de passage avec DOMANYS sur une bâtisse sise à SALIGNY – 36 rue des Rougemonts, cadastrée section Z n° 92.

Cette convention de passage (autorisation pour modification de branchement) est nécessaire à la réalisation des travaux de dissimulation de lignes téléphoniques.

Les travaux consisteront à poser un regard en privé derrière le mur, une canalisation souterraine d'environ 5 ml, un coude le long de la façade, et à reprendre un branchement par les services d'Orange. Le câblage sera assuré par Orange après réalisation de ces travaux de génie civil.

Les Administrateurs, à l'unanimité, autorisent la Directrice générale à signer la convention de passage présentée ainsi que toutes les pièces et actes notariés s'y rapportant.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Anne REBOURS, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.7.06 – GESTION LOCATIVE – ADAPTATION DES CONDITIONS DE LOCATION RUE THOMAS ANCEL A AUXERRE

Marylise HUS, Directrice Services Clients, rappelle que Domanys est propriétaire de deux immeubles comprenant 4 logements type 4 et 6 logements type 3, 6 garages, caves et des espaces extérieurs, 9 et 11 rue Thomas Ancel à Auxerre. Cet ensemble immobilier a été réhabilité partiellement il y a plus de 10 ans.

A chaque congé de locataire, la relocation de ces appartements est difficile, pour les motifs suivants :

- Appartement avec balconnet (impossible d'y installer une table ou une chaise pour profiter de l'extérieur).
- Séjour trop petit (13 m² environ).
- Sol en parquet bois recouvert de linoléum (grincements et nuisances).
- Absence de cellier/buanderie indépendant.
- Construction ancienne des années 1930, avec de petites pièces.
- Charges élevées.
- Cage d'escaliers étroite, accessible avec quelques marches extérieures, escaliers bois et peu d'espace pour monter des meubles volumineux.
- Chauffage gaz individuel (énergie relativement onéreuse dans le contexte actuel).

Un logement de type 4, d'une superficie de 76 m², est actuellement vacant, malgré les publicités et les démarches commerciales engagées.

Le loyer élevé est également un frein majeur à la relocation.

Pour exemple, le type 4 vacant est proposé selon les conditions tarifaires suivantes :

Loyer brut	500,07 € (soit 6,58 €/m ²)
Charges	154,06 € (dont 45,90 € d'eau froide)
TOTAL	654,13 €

A titre de comparaison, un logement de type 4 rue de la Maladière à Auxerre, d'une superficie identique mais de construction plus récente, avec des prestations plus attractives, est loué 502,25 € (440,74 € de loyer brut + 61,51 € de charges hors eau froide).

Par ailleurs, 4 locataires en place (soit 40 % des occupants) rencontrent régulièrement des problématiques de loyer impayé.

Une décote de loyer de 20 % sur l'ensemble des logements permettrait de faciliter la relocation et fidéliser les locataires en place.

En reprenant l'exemple du type 4 ci-dessus, le loyer décoté serait proposé selon les conditions tarifaires suivantes :

Loyer brut	400,06 € (soit 5,26 €/m ²)
Charges	154,06 € (dont 45,90 € d'eau froide)
TOTAL	554,12 €

Les Administrateurs, à l'unanimité, autorisent l'application d'une décote de loyer de 20 %, sur les 10 logements situés 9 et 11 rue Thomas Ancel à Auxerre, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DOMANYS – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT – RCS Auxerre B382 820 033
9 rue de Douaumont – BP 36 –

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2023

Application agréée F-legalite.com

99_DE-089-362820033-20230613-41159706-DE

Signé électroniquement par:
KARINE LASCOLS
Le 20/06/2023 à 17:51

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

A PARTIR DE 11 HEURES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Anne REBOURS
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.7.07 – GESTION LOCATIVE – OPTIMISATION DE LA RELOCATION – IMPACT SUR LES CAL ET SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DES CAL

Karine LASCOLS, Directrice générale, explique que, dans l'objectif de booster le chiffre d'affaires de l'organisme, un travail a été engagé portant sur l'optimisation de la relocation, avec notamment la détermination d'un objectif de diminution de la vacance à atteindre à fin 2022 de - 100 logements et de - 75 logements à fin décembre 2023.

S'agissant des résultats :

- Au 31 décembre 2021, 660 logements vacants hors démolition,
- Au 31 décembre 2022, 548 logements vacants hors démolition, soit - 99 logements,
- Au 31 mai dernier, 472 logements vacants hors démolition, soit - 76 logements par rapport à fin décembre 2022.

Pour accompagner l'atteinte de cet objectif ambitieux, certaines pratiques ont été revues, notamment :

- Le déploiement d'un outil commun de gestion du processus de commercialisation (outil de suivi de la relocation),
- La définition des modalités de coordination entre les équipes commerciales et techniques (réunions de relocation en agence, mise à jour des procédures),
- La complétude d'indicateurs de suivi de la vacance (pour les membres des CAL et pour le Comité de Suivi d'Activité de l'organisme),
- La révision du processus de commercialisation pour gagner en efficacité et se concentrer sur le travail commercial.

S'agissant de ce dernier volet, le dispositif ci-dessous détaillé va permettre de gagner en réactivité (conserver les demandeurs de logement, leur attribuer un logement le plus vite possible) et en fluidité (lissage de l'activité de relocation pour les équipes dédiées).

Ainsi, et comme validé par le Conseil d'Administration du 18 octobre 2022, l'outil CAL VOT'IMHO sera déployé. A ce jour, le calendrier prévoit un déploiement à compter de septembre prochain permettant ainsi de tenir des CAL dématérialisées si une seule demande à présenter pour un logement (le cas échéant demande de logement ne présentant pas, a priori, de difficultés particulières).

Il est proposé également aux membres du Conseil d'Administration de revoir le dispositif des CAL physiques pour la tenue :

- comme le dispositif actuel : d'une CAL pour le secteur nord (agences de Joigny et de Sens) ; les réunions se tiennent dans les locaux de l'agence de Sens (salle de réunion équipée pour de la visio conférence),
- d'une CAL dans le secteur sud (agences d'Auxerre et d'Avallon) ; les réunions se tiendront au siège social de DOMANYS (salle équipée pour de la visio conférence).

Pour ces deux instances, il sera proposé de la visio conférence pour les membres ne souhaitant pas se déplacer physiquement.

S'agissant de la composition de ces deux instances :

Pour la CAL du secteur Nord, la composition actuelle est la suivante :

Titulaires	Suppléants
Clarisse QUENTIN	Nadège NAZE
Lisa COGERINO	Pascal HENRIAT
Jacques COREAU	Sabrina NEZONDET
Bernard BUFFAUT	Roger ROUSSEL
Françoise WARION	Marc SAVEAN
Clara BAZUS	Nicolas JACQUEMARD

Pour le secteur Sud, les deux CAL actuelles sont composées des membres suivants :

CAL CENTRE	
Titulaires	Suppléants
Jacques COREAU	Clarisse QUENTIN
Pascal HENRIAT	Hervé COUTEILLE
Catherine VERNEAU	Peggy PIERRON
Bernard BUFFAUT	Anna CONTANT
Saïd LAOUAT	Bernadette FERRY
Evelyne CATUSSE	Françoise CHORON

CAL SUD	
Titulaires	Suppléants
Sonia PATOURET	Pascal HENRIAT
Hervé COUTEILLE	Catherine VERNEAU
Marc SAVEAN	Nathalie CHAPUIS
Bernard BUFFAUT	Roger ROUSSEL
Nicole LHERNAULT	Bernadette FERRY
Françoise CHORON	Evelyne CATUSSE

Pour faciliter la mise en place de ces dispositifs, les membres des CAL vont être dotés d'une tablette mise à disposition par DOMANYS.

Ces nouvelles CAL prendront effet au 1^{er} septembre prochain.

Le règlement intérieur des CAL doit être modifié le cas échéant, selon le projet joint en annexe à la présente délibération.

Marc SAVEAN interpelle les Administrateurs par rapport au fait que la CFDT est représentée dans les deux CAL alors que la CGT n'est pas représentée.

Christophe BAUSSERON regrette l'absence de Marc SAVEAN à la CAL du secteur Nord, indiquant que Marc SAVEAN participe à la CAL de la SIMAD. Sa participation à la CAL de Domanys permettrait d'avoir une vision d'ensemble sur le secteur Nord et ainsi d'éviter certaines mutations dans le parc social.

Hervé COUTEILLE souhaiterait également que Marc SAVEAN soit titulaire dans l'une des deux CAL.

Bernard BUFFAUT rappelle qu'il était présent dans les trois CAL pour assurer une cohérence entre les attributions.

Les Administrateurs, à l'exception de Christophe BAUSSERON, Hervé COUTEILLE, Bernadette FERRY, Roger ROUSSEL et Marc SAVEAN qui votent contre cette proposition et Lisa COGERINO qui s'abstient, valident le règlement intérieur des CAL et la nouvelle organisation des CAL ainsi que la composition des CAL Nord et Sud à compter du 1^{er} septembre prochain qui seront composées comme suit :


Pour la CAL du secteur Nord

Titulaires	Suppléants
Alexandre BOUCHIER	Clarisse QUENTIN
Lisa COGERINO	Pascal HENRIAT
Jacques COREAU	Clara BAZUS
Bernard BUFFAUT	Roger ROUSSEL
Françoise WARION	Marc SAVEAN
Nadège NAZE	Nicolas JACQUEMARD

Pour la CAL du secteur Sud

Titulaires	Suppléants
Hervé COUTEILLE	Marc SAVEAN
Pascal HENRIAT	Clarisse QUENTIN
Catherine VERNEAU	Evelyne CATUSSE
Bernard BUFFAUT	Anna CONTANT
Nicole LHERNAULT	Saïd LAOUAT
Sonia PATOURET	Françoise CHORON

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

A PARTIR DE 11 HEURES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Anne REBOURS
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.9.01 – QUESTIONS DIVERSES – BILAN POLITIQUE DE LA VILLE 2022

Marylise HUS, Directrice Services Clients, présente les bilans pour 2022.

♦ BILAN POLITIQUE DE LA VILLE - JOIGNY

Dans le cadre de la politique de la Ville de Joigny, un contrat de ville a été signé le 6 juillet 2015.

La convention d'abattement TFPB a été signée par Madame Hélène GEOFFROY, Secrétaire d'Etat en charge de la Ville, Monsieur Bernard MORAINÉ, représentant le Président de la Communauté de Communes du Jovinien et Maire de la Commune de Joigny et Madame Karine LASCOLS, Directrice générale de Domanys, en date du 18 mai 2016.

A ce titre, Domanys s'est engagé à mettre en place des actions mais aussi à participer et subventionner des actions dans le cadre de l'appel à projets lancé par la commune.

L'objectif est de participer au lien social, de créer des moments conviviaux interrelationnels, de favoriser le vouloir vivre ensemble, de participer à la vie associative et de développer et renforcer nos partenariats avec les communes, l'Etat, les associations... Enfin, Domanys, en corrélation avec la politique générale, souhaite mettre l'accent sur les services apportés aux habitants sur les thématiques de l'éducation, de la mobilité ou du bien vivre ensemble.

Bilan des actions menées en 2022 :

Axe / Objectif	Action & commentaires	Coût en €
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)	1 508,00
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants : mise en place d'une tournée supplémentaire durant l'année sur le patrimoine du quartier de la Madeleine	7 233,70
Concertation / sensibilisation des locataires	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective et tri, collecte des encombrants, nouveaux usages, gestes éco-citoyens, jet par les fenêtres ...	5 043,71
Animation, lien social et vivre ensemble	Diagnostic véhicules	1 000,00
	La famille à l'ère du numérique	500,00
	Forum opportunités emploi	1 000,00
	Saison et alimentation : exploration en maternelle	500,00
	Action bien-être pour tous	1 000,00
	Formation aux premiers secours	460,00
	Chantier jeunes	2 000,00
	Maîtrise populaire de Joigny	1 000,00
	Stage école nouvelle de la citoyenneté	1 000,00
	Aller au spectacle : le théâtre à l'école puis de la maison au théâtre	500,00
	Joigny plage nouvelle génération	3 000,00
L'amitié : réelle, virtuelle	1 000,00	
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Surcoûts de remise en état des logements	15 555,00

L'abattement TFPB possible s'élève à 30 354 €, le budget consommé sur l'année 2022 s'élève à 42 300,41 €.

Conformément à la réglementation, les éléments permettant de justifier notre abattement ont été transmis avant le 31 mars 2023 à la Direction Générale des Finances Publiques.

♦ **BILAN POLITIQUE DE LA VILLE - MIGENNES**

Dans le cadre de la politique de la Ville de Migennes, un contrat de ville a été signé le 06 juillet 2015.

La convention d'abattement TFPB a été signée par Monsieur Jean-Christophe MOREAU, Préfet de l'Yonne, Monsieur Michel BIDOT, Vice-Président de la Communauté de Communes, Monsieur François BOUCHER, Maire de Migennes, et Madame Karine LASCOLS, Directrice générale de Domanys, en date du 1^{er} octobre 2016.

A ce titre, Domanys s'est engagé à mettre en place des actions mais aussi à participer et subventionner des actions dans le cadre de l'appel à projets lancé par la commune.

L'objectif est de participer au lien social, de créer des moments conviviaux interrelationnels, de favoriser le vouloir vivre ensemble, de participer à la vie associative et de développer et renforcer nos partenariats avec les communes, l'Etat, les associations... Enfin, Domanys, en corrélation avec la politique générale, souhaite mettre l'accent sur les services apportés aux habitants sur les thématiques de l'éducation, de la mobilité ou du bien vivre ensemble.

Bilan des actions menées en 2022 :

Axe / Objectif	Actions & commentaires	Coût en €
Formation/soutien des personnels de proximité	Formation spécifique (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)	1 678,00
Sur-entretien	Réparation d'équipements vandalisés	9 970,90
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants : mise en place d'une tournée supplémentaire durant l'année sur le patrimoine.	840,00
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité	5 166,00
Animation, lien social, vivre ensemble	Jeux inter'écoles	1 000,00
	Migennes plage	5 000,00
	Jeux des clics dans mon centre de loisirs	1 700,00
	Lab-info	2 500,00
	Permanence au sein de l'espace famille	1 500,00
	Nutri Sport	3 000,00
	UFOSTREET	1 900,00
	Place aux vélos	2 700,00
	Besoin de s'évader	1 000,00
	Animation de rue : micro navire	2 500,00
	Forum opportunités emploi	1 500,00
	Atelier concerts	3 000,00
	Organisation d'un atelier de pratiques musicales : percussions	2 500,00
	Diabet'Action	1 000,00
	Femmes bricoleuses et autonomes : vers l'affirmation de soi	885,00
Diagnostic véhicules	1 500,00	

	Fête de quartier	1 500,00
	Jardiner, cuisiner, créer : agir c'est dans ma nature	1 000,00
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)	1 976,86

L'abattement TFPB possible s'élève à 51 366 €, le budget consommé sur l'année 2022 s'élève à 55 316,76 €.

Conformément à la réglementation, les éléments permettant de justifier notre abattement ont été transmis avant le 31 mars 2023 à la Direction générale des Finances Publiques.

♦ **BILAN POLITIQUE DE LA VILLE - SENS**

Dans le cadre de la politique de la Ville de Sens, un contrat de ville a été signé le 6 juillet 2015.

La convention d'abattement TFPB a été signée par Monsieur Jean-Christophe MOREAU, Préfet de l'Yonne, Madame Marie-Louise FORT, Député-Maire de Sens et Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, et Madame Karine LASCOLS, Directrice générale de Domanys, en date du 15 septembre 2016.

A ce titre, Domanys s'est engagé à mettre en place des actions mais aussi à participer et subventionner des actions dans le cadre de l'appel à projets lancé par la commune.

Domanys s'est fixé comme objectif de participer au lien social, de créer des moments conviviaux interrelationnels, de favoriser le vouloir vivre ensemble, de participer à la vie associative et de développer et renforcer nos partenariats avec les communes, l'Etat, les associations... Enfin, Domanys, en corrélation avec la politique générale, souhaite mettre l'accent sur les services apportés aux habitants sur les thématiques de l'éducation, de la mobilité ou du bien vivre ensemble.

Bilan des actions menées en 2022 :

Axe / Objectif	Action & commentaires	Coût en €
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)	1 670,00
Sur-entretien	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	4 655,00
Animation, lien social, vivre ensemble	Booster jeunes	1 500,00
	Mise à disposition d'un travailleur social au commissariat de Police de Sens	2 000,00
	Lutte contre les violences intrafamiliales	1 500,00
	Les enfants de Maxime Courtis font leur fête du jeu	500,00
	Rencontres inter-quartiers	500,00
	La fabrique à entreprendre	500,00
	Plateforme mobilité	1 000,00
	Mobilité pour tous	500,00
	Accueil de jour	1 000,00
	Bourse aux permis	3 200,00
	Chantier Jeunes insertion	3 525,00
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)	9 300,65

L'abattement TFPB possible s'élève à 27 121 €, le budget consommé sur l'année 2022 s'élève à 31 287,65 €.

Conformément à la réglementation, les éléments permettant de justifier notre abattement ont été transmis avant le 31 mars 2023 à la Direction Générale des Finances Publiques.

Les Administrateurs prennent acte de ces bilans pour l'année 2022.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

A PARTIR DE 11 HEURES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Anne REBOURS
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.9.02 – QUESTIONS DIVERSES – BILAN DE LA CONCERTATION LOCATIVE 2022

Marylise HUS, Directrice Services Clients, présente le bilan de la concertation locative sur l'année 2022.

Il s'est tenu 3 réunions de Conseil de Concertation Locative :

- 8 février,
- 23 mai,
- 15 septembre.

A l'occasion de ces réunions, de nombreux sujets touchant à la vie et à la gestion des immeubles sont abordés, tels que les ventes de logements, les répartiteurs de frais de chauffage, l'offre SOLOGY, les charges locatives récupérables, le Plan de Concertation Locative, le contrat d'entretien des espaces verts, la grille de vétusté, l'entretien des communs en période de COVID, les projets de réhabilitation, l'organisation de la proximité, la braderie solidaire, le nouveau référentiel LIVIA, le chauffage, les encombrants, le tri sélectif, le budget de concertation locative, ...

Pour mémoire, un local est mis gratuitement à disposition des associations de locataires à AVALLON – 11 Rue de la République, ainsi qu'une salle de réunion au Point Relais Domanys de TONNERRE – 5 Rue Clermont-Tonnerre.

S'agissant du budget alloué à la concertation locative, celui-ci est de 2 € par logement.

Au plan budgétaire, 16 518 € de budget et 4 999,49 € dépensés.

Figurent en annexe à la présente délibération les informations fournies par les associations ASSECO-CFDT, AFOC 89 et CNL.

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

A PARTIR DE 11 HEURES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Anne REBOURS
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.9.03 – QUESTIONS DIVERSES – SIGNATURE D'UN AVENANT SUR LE CONTRAT LPO

Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, explique que l'association dite «Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne», ou « LPO Yonne », est régie par la loi du 01.07.1901 et le décret du 16.08.1901. Créée en 1995, la LPO Yonne assure un travail d'information et d'accompagnement des collectivités, des entreprises et des bailleurs sociaux pour promouvoir une gestion différenciée des espaces verts en faveur de la biodiversité et leur classement en « Refuge LPO ». Elle œuvre également pour la prise en compte de la biodiversité dans le bâti urbain avec des aménagements favorisant l'accueil de la faune sauvage.

Aussi, les projets de démolition, réhabilitation et de construction des bâtiments sont une excellente opportunité pour intégrer les enjeux de la biodiversité à ceux de l'habitat solidaire et de la transition énergétique.

En 2020, Domanys et la LPO Yonne, devenue depuis LPO Bourgogne-Franche-Comté, ont signé une convention cadre pluriannuelle d'objectifs. Les deux parties prenantes souhaitent officialiser et conforter leur partenariat dans le cadre de cette convention afin de renforcer l'efficacité de leurs actions conjointes au profit de la protection de la biodiversité. Cette convention avait une durée de 3 années, renouvelable tacitement par période d'un an.

De ce fait, suite à l'expiration de la convention au terme de l'année 2022, les parties se sont rencontrées le 13 décembre 2022 pour mettre en place un avenant qui concernera les années 2023 et 2024.

La LPO Yonne s'engage à accompagner Domanys au travers d'un certain nombre de journées par projet immobilier ou de journées annuelles dont la liste des opérations est définie et à faire un suivi de la reproduction sur 3 ans de la destruction des nids comme le prévoit les arrêtés de la DREAL.

En complément des actions listées ci-après pour les années 2023 et 2024, un forfait jour de 7 heures pourra être facturé à la demande de Domanys sur la base de 550€ HT/jour, frais de déplacements non compris (0,55 € HT/km) pour l'année 2023. La LPO BFC est soumise à la TVA. Ces éléments financiers pourront être réévalués pour l'année 2024.

Au cas où Domanys, pour quelque raison que ce soit, annule ou une plusieurs de ces opérations, le montant du règlement prévu à l'article 6 de la convention sera diminué à hauteur de 550 € HT par jour non réalisé par la LPO programmé sur ces opérations.

Domanys s'engage donc au versement :

- Pour 2023 : la somme de 9 725.76 € TTC correspondant à 14 jours de travail, découpée en 4 862.88 € d'acompte et 4862.88 € de solde, dans la mesure où toutes les journées prévues auront été réalisées.
- Pour 2024 : la somme de 9 038.04 € correspondant à 13 jours de travail, soit 4 519.02 € d'acompte au 30 juin 2024 et 4519.02 € de solde au 31 décembre 2024, dans la mesure où toutes les journées prévues auront été réalisées.

Pour 2020, il a été facturé 7 020 €TTC, pour 2021, 5 940 € TTC et pour 2022, 4 320 € TTC.

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

DOMANYS – OFFICE PUBLIC DE L’HABITAT – RCS Auxerre B382 820 033
9 rue de Douaumont – BP 36 –

REÇU EN PREFECTURE

le 20/06/2023

Application agréée E-legalize.com

99_DE-069-362620033-20230613-41159903-DE

Signé électroniquement par:

KARINE LASCOLS

Le 20/06/2023 à 16:13

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à 9 heures, le Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

A PARTIR DE 11 HEURES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTEILLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Anne REBOURS
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

**4.1.159.9.04 – QUESTIONS DIVERSES – SIGNATURE DE LA CHARTE DES ENTREPRISES
AuxR GreenLab**

Karine LASCOLS, Directrice générale, informe les Administrateurs que Domanys est sollicité par AuxR_GreenLab pour la mise en place d'une charte entreprises par la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

AuxR_Green Lab ambitionne la création d'un réseau d'entreprises technopolitaines et a pour objectif de faire converger les stratégies académiques, économiques et politiques du territoire.

En signant cette charte, les entreprises partenaires affirmeront leur adhésion à la démarche technopolitaine et leur volonté d'agir au service du développement du territoire.

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

Le Président,



Patrick GENDRAUD

**DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SÉANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize juin à **9 heures**, le Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège Social de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Patrick GENDRAUD, Président.

A PARTIR DE 11 HEURES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ◆ Christophe BAUSSERON, François BOUCHER, Bernard BUFFAUT, Lisa COGERINO, Anna CONTANT, Hervé COUTELLE, Sophie DIEMUNSCH, Bernadette FERRY (en visioconférence), Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Nicole LHERNAULT, Sonia PATOURET, Roger ROUSSEL, Marc SAVEAN, Catherien VERNEAU, Françoise WARION

ÉTAIENT REPRESENTES :

- ◆ Jacques COREAU (pouvoir à Catherine VERNEAU)
- ◆ Nadège NAZE (pouvoir à Patrick GENDRAUD)
- ◆ Clarisse QUENTIN (pouvoir à Sonia PATOURET)

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER
- ◆ Anne REBOURS
- ◆ Bruno AGEZ, Commissaire aux Comptes
- ◆ Audrey BANSE (membre du CSE)

ÉTAIT ABSENT :

- ◆ Sylvain DUVAL

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Jean GARNIER, Chef du Service Habitat, Bâtiment et Santé, représentant le Préfet de l'Yonne
- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale ; Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie Innovation et Communication ; Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques ; Agnès CLERC, Assistante de direction

4.1.159.9.05 – QUESTIONS DIVERSES – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Karine LASCOLS, Directrice générale, informe les Administrateurs que DOMANYS et le SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS proposent la signature d'une convention de partenariat, au titre de 2023, portant sur deux projets :

- La tenue d'une braderie, associée à un défilé de mode, sur les communes d'Auxerre et d'Avallon ; avec des dons de vêtements neufs ou en parfait état.
La date pressentie est le samedi 14 octobre prochain.
- Une collecte de jouets neufs pour Noël.

Les vêtements et jouets collectés seront distribués par les soins du Secours Populaire auprès des familles auxquelles il apporte son aide, en les mettant à disposition dans ses permanences prévues à cet effet, sur l'ensemble du département.

DOMANYS souhaite ainsi inscrire son activité dans une démarche citoyenne et humanitaire en apportant son aide au Secours Populaire.

Une signature officielle de la convention de partenariat est prévue à la fin du présent Conseil d'Administration.

Le Président,



Patrick GENDRAUD